



## Fiche de Données de Sécurité

### Section 1: Identification

#### 1.1 Identification du Produit

Nom du Produit : **Fil en alliage de nickel (toutes qualités)**

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Utilisation industrielle et commerciale

#### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer : Central Wire Industries Ltd.  
1 North Street  
Perth, Ontario K7H 2S2 Canada  
<http://www.centralwire.com>

#### Lieux De Fabrication

Dans les États-Unis d'Amérique: Dumas, AR; Fond du Lac, WI; Houston, TX; Lancaster, SC; Milton, FL; Perris, CA, Union, IL

Au Canada: Perth, Ontario

En Grande-Bretagne: Rotherham, South Yorkshire, England

#### 1.4 Numéro de Téléphone D'urgence

Manufacturer : 613-326-3006

### Section 2: Identification des Dangers

#### 2.1 Classification de la matière ou du mélange

##### Classification SGH selon OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS

OSHA HCS 2012 Ce produit est généralement un objet en alliage métallique qui est considéré comme non dangereux sous sa forme solide, mais il est réglementé par l'OSHA pour le dégagement de poussières et de fumées pendant les opérations de traitement mécanique.

Risques OSHA : Toxique aigu  
Irritant  
Toxicité pour les organes cibles - Poumons, système nerveux central  
Cancérogène pour la reproduction  
Mutagène toxique  
Sensibilisant cutané / respiratoire

Classification SGH : Toxicité aiguë - Catégorie 3 Lésions oculaires / irritation oculaire -  
Catégorie 2B  
Sensibilisant respiratoire - Catégorie 1 Sensibilisant cutané - Catégorie 1  
Mutagénicité des cellules germinales - Cancérogénicité - Catégorie 1B  
Catégorie 2  
Toxique pour la reproduction -  
Catégorie 1A  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Catégorie 1  
Danger pour le milieu aquatique - Risque aigu - Catégorie 1

## 2.2 Éléments d'étiquetage – OSHA HCS 2012

Pictogramme (s)



Mot Indicateur: **DANGER**

Mentions de danger:

Les fils en alliage de nickel sous forme solide ne présentent aucun risque pour la santé. L'exposition à la poussière et / ou aux émanations de traitement telles que brûlage, soudage, sciage, brasage ou meulage peut avoir des effets graves sur la santé. Provoque une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique cutanée. Provoque une grave irritation des yeux. Peut causer une irritation respiratoire. Peut causer le cancer. Cause des dommages aux organes - poumons par inhalation. Cause des dommages aux organes - poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Conseils de prudence:

**La prévention**

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Éviter de respirer les poussières, les fumées et les gaz.  
Se laver soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Porter des gants de protection - des gants de travail et des protections des yeux / du visage - des lunettes de sécurité ou des lunettes de soudeur.  
En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

**Mesures d'intervention**

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si exposé ou concerné: consulter un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si possible et facile. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

**Stockage / Élimination**

Conserver à l'écart des acides forts, des oxydants et des alcalis.  
Éliminer le contenu et / ou le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et / ou internationale.  
Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations sur la récupération / le recyclage.

## 2.3 Autres informations

**NFPA** Santé = 1, Inflammabilité = 0, Information spéciale = Aucune

**HMIS** Santé = 1 \*, Inflammabilité = 0, Réactivité = 0, EPI = E

\* Risque chronique pour la santé

E = Lunettes de sécurité, gants et un appareil respiratoire si les niveaux d'exposition sont supérieurs

## Section 3 - Composition / Information sur les Composants

### Les mélanges

L'alliage de nickel à l'état solide n'est pas considéré comme dangereux. Cependant, des opérations telles que la combustion, la soudure, le sciage, le brasage ou le meulage peuvent libérer des poussières et / ou des vapeurs

pouvant présenter des risques pour la santé. Ces éléments peuvent apparaître dans certaines combinaisons ou dans diverses combinaisons de n'importe quelle qualité d'alliage de nickel.

Composition		
Nom de la substance	Identifiant	Pourcentage (%)
Aluminium	CAS: 7429-90-5	< 4
Chrome	CAS: 7440-47-3	< 25
Cobalt	CAS: 7440-48-4	< 40
Cuivre	CAS: 7440-50-8	< 35
Fer	CAS: 7439-89-6	< 70
Manganèse	CAS: 7439-96-5	< 6
Molybdène	CAS: 7439-98-7	< 34
Nickel	CAS: 7440-02-0	< 99
Niobium (Columbium)	CAS: 7440-03-1	< 6
Silicium	CAS: 7440-21-3	< 3
Titanium	CAS: 7440-32-6	< 4
Tungstène	CAS: 7440-33-7	< 5

## Section 4: Premiers Secours

### Description des premiers secours

- Inhalation** • EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Peau** • En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Yeux** • EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si possible et facile. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Ingestion** • Risque faible pour les manipulations industrielles ou commerciales habituelles. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Toux et essoufflement. Réaction allergique.

## Section 5: Lutte Contre l'Incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié: Le produit tel qu'il est fourni sous forme solide est incombustible. Utiliser des mesures de lutte contre l'incendie pour les matériaux environnants. Utiliser un extincteur de classe D pour les incendies impliquant des poussières de métal. Ne pas utiliser d'eau sur le produit s'il est devenu fondu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des vapeurs et des fumées contenant des métaux (ou leurs oxydes) peuvent se former à une température supérieure au point de fusion. L'exposition à des concentrations inconnues de vapeurs et de fumées nécessite le port d'un respirateur à adduction d'air ou d'un appareil de protection respiratoire autonome à pression (SCBA).

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### 5.4 Plus d'informations

Le produit sous forme solide n'est pas classé parmi les matières dangereuses du Département des transports des États-Unis.

## Section 6 - Mesures en Cas de Rejet Accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions  
personnelles

Pas de données disponibles

Procédures d'urgence

Forme solide: Non applicable. Dans un environnement poussiéreux, ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, des torches, des étincelles ou des flammes dans la zone immédiate). Nettoyer en utilisant des méthodes qui évitent la génération de poussière. Pendant le nettoyage, évitez l'inhalation et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation par aspiration ou par dilution locale, au besoin.

## 6.2 Précautions environnementales

Pas de données disponibles

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et organiser l'élimination sans créer de poussière. Équipement de type à vide efficace pour le contrôle et le nettoyage. Les équipements de vide et de ventilation doivent être équipés de filtres de type HEPA, le cas échéant. Le matériel doit être balayé ou aspiré et placé dans des récipients jetables appropriés. Conserver dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

## Section 7 - Manutention et Entreposage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Stable à température et pression normales. Ne pas respirer (poussière ou émanations). Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Ne pas utiliser d'outils d'étincelles. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation - Ne pas fumer. Utiliser de bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

### 7.2 Conditions d'un stockage sécurisé, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'écart des acides forts et des oxydants.

## Section 8 - Contrôle de l'Exposition / Protection Personnelle

### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition / directives** • Pas de données disponibles sur le produit. Des éléments individuels peuvent être émis lors du traitement.

	ACGIH TLV	NIOSH REL	OSHA PEL
Aluminium (7429-90-5)	1 mg/m <sup>3</sup> (poussières respirables) 5 mg/m <sup>3</sup> (fumées de soudure)	10 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale); 5 mg/m <sup>3</sup> (poussières respirables)	15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale); 5 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
Silicium (7440-21-3)	10 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale); 5 mg/m <sup>3</sup> (poussières respirables)	15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale); 5 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
Fer (7439-89-6)	5 mg/m <sup>3</sup> (Fer oxyde - poussière et fumées)	5 mg/m <sup>3</sup> (Fer oxyde - poussière et fumées)	10 mg/m <sup>3</sup> (Fer oxyde - fumées)
Tungstène (7440-33-7)	5 mg/m <sup>3</sup> , 10 mg/m <sup>3</sup> STEL insoluble 1 mg/m <sup>3</sup> , 3 mg/m <sup>3</sup> STEL soluble	5 mg/m <sup>3</sup>	15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale); 5 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
Manganèse (7439-96-5)	0.02 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable); 0.1 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)	1 mg/m <sup>3</sup> (fumée)	5 mg/m <sup>3</sup> (en tant que composés de fumées et de Mn)
Molybdène (7439-98-7)	10 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable); 3 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)	Non-établi	Non-établi
Chrome (7440-47-3)	0.5 mg/m <sup>3</sup> [metal and Cr (III)]; 0.05 mg/m <sup>3</sup> , Cr (VI) composés solubles dans l'eau; 0.01 mg/m <sup>3</sup> , Cr (VI) composés insolubles;	0.5 mg/m <sup>3</sup>	1 mg/m <sup>3</sup> (sel métallique et insoluble) 0.5 mg/m <sup>3</sup> [Cr (III)] 5 µg/m <sup>3</sup> [Cr (VI)]
Cobalt (7440-48-4)	0.02 mg/m <sup>3</sup>	0.05 mg/m <sup>3</sup> (poussière et fumée)	0.1 mg/m <sup>3</sup> (poussière et fumée)
Cuivre (7440-50-8)	0.1 mg/m <sup>3</sup> (fumée) 1.0 mg/m <sup>3</sup> (poussière et brouillard)	1.0 mg/m <sup>3</sup> (poussière et brouillard)	0.1 mg/m <sup>3</sup> (fumée) 1.0 mg/m <sup>3</sup> (poussière et brouillard)
Nickel (7440-02-0)	1.5 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)	0.015 mg/m <sup>3</sup> (en tant que métal et composés solubles et insolubles)	1 mg/m <sup>3</sup> (en tant que métal et composés solubles et insolubles)

1. Les limites d'exposition permises (PEL) OSHA sont la concentration moyenne pondérée dans le temps (TWA) sur 8 heures, sauf indication contraire. Une limite d'exposition à court terme (STEL) est définie comme une exposition de 15 minutes qui ne doit être dépassée à aucun moment au cours de la journée de travail.
2. Les valeurs limites d'exposition (TLV) établies par la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) correspondent à une concentration en TWA de 8 heures, sauf indication contraire. Une limite d'exposition à court terme (STEL) est définie comme la concentration maximale à laquelle les travailleurs peuvent être exposés pendant une courte période (15 minutes) pour seulement quatre fois dans la journée avec au moins une heure entre les expositions. Les TLV de l'ACGIH sont utilisées à des fins de recommandation et ne constituent pas des normes réglementaires légales à des fins de conformité.
3. Limites d'exposition recommandées par l'Institut national de la sécurité et de la santé au travail (NIOSH-REL) - Compendium de politiques et de déclarations. NIOSH, Cincinnati, OH (1992).

## Contrôle de l'exposition

**Mesures / contrôles techniques** • Systèmes de ventilation adéquats selon les besoins pour contrôler les concentrations de contaminants en suspension dans l'air en dessous des valeurs limites applicables. N'utilisez que du matériel électrique classé de manière appropriée.

### Équipement de protection individuelle

#### Pictogrammes



#### Respiratoire

- Il est recommandé d'utiliser un respirateur antipoussière approuvé par le NIOSH / MSHA lorsque les niveaux de poussière en suspension dans l'air sont supérieurs aux PEL et aux TLV appropriés.

#### Yeux / Visage

- Porter des lunettes de protection (des lunettes de soudeur, un écran facial protecteur ou lunettes de sécurité)

#### Mains

- Porter des gants de protection - appropriés pour la protection contre les blessures physiques et le contact avec la peau lors de la manipulation et du traitement.

#### Peau / Corps

- Porter des vêtements de protection - tels que des manches longues et / ou des combinaisons de protection pendant le traitement.

#### Considérations générales sur l'hygiène industrielle

- Pratiquer un bon entretien et évitez de créer / respirer de la poussière. Ne laissez pas la poussière s'accumuler. Entretien, nettoyage et ajuster les respirateurs de test conformément à la réglementation OSHA. Fournir des stations de lavage des yeux facilement accessibles.

#### Contrôle de l'exposition environnementale

- Pas de données disponibles

## Section 9 - Propriétés Physiques et Chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Apparence et Odeur	:	Métallisé Argenté
Point d'ébullition	:	Non Disponible
Point de fusion	:	1370°C - 1590°C (2500°F – 2900°F)
Point d'éclair	:	Ininflammable
PH	:	Non applicable
Densité	:	8.03 – 8.86 gr/cm <sup>3</sup> (0.29 – 0.32 lb/in <sup>3</sup> )
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Viscosité	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur (air = 1)	:	Non applicable
% Volatile, en volume	:	Aucun
Solubilité dans l'eau	:	Insoluble
Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1)	:	<1
Autres données physiques et chimiques	:	Aucun

## Section 10: Stabilité et Réactivité

### Réactivité

- Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

- Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de données disponibles.

### Conditions à éviter

- Matières incompatibles

### Matières incompatibles

- Agents oxydants

### Produits de décomposition dangereux

- Une décomposition dangereuse peut survenir lors de certaines opérations, telles que le soudage, le brûlage, la fusion ou le laminage à chaud, générant des vapeurs de métal dangereuses.

## Section 11 - Informations Toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

Les impacts toxicologiques devraient être minimes pour les produits achetés. Les informations sur les composants individuels sont fournies ci-dessous, si elles sont disponibles.

Composants		
Aluminium (< 4%)	7429-90-5	<b>Toxicité multidoses:</b> Inhalation - TCLo de rat • 206 mg / m <sup>3</sup> 5 heure (s) 30 jour (s) - intermittent; Poumons, thorax ou respiration: <b>fibrose (interstitielle)</b> ; Endocrinien: <b>hypoglycémie</b> ; Sang: <b>changements dans la composition du sérum (par exemple, TP, cholestérol de la bilirubine)</b>
Chrome (< 25%)	7440-47-3	<b>Tumorigène / cancérogène:</b> TDLo de rat sur implant • 1200 µg / kg pendant 6 semaine (s) - intermittent; Tumorigène: <b>agent tumorigène équivoque selon les critères de RTECS</b> ; Sang: <b>lymphome, y compris la maladie de Hodgkin</b> ; Tumorigène: <b>tumeurs au site d'application</b> ; TDLo de rat intraveineux • 2 160 µg / kg, 6 semaines - intermittent; Tumorigène: <b>agent tumorigène équivoque selon les critères de RTECS</b> ; Gastro-intestinal: <b>tumeurs</b> ; Sang: <b>lymphome, y compris la maladie de Hodgkin.</b>
Cobalt (< 40%)	7440-48-4	<b>Toxicité aiguë:</b> les résultats toxicologiques ne sont pas concluants. <b>Voie orale: plage d'exposition: DL50: 42,4 mg cobalt / kg en chlorure de cobalt à 317 mg de cobalt / kg en carbonate de cobalt. Inhalation: plage d'exposition: 0,015-0,13 mg de cobalt / m<sup>3</sup> peut avoir des effets sur les voies respiratoires.</b> CL50 = 165 mg de cobalt / m <sup>3</sup> (exposition par inhalation de rats d'une durée de 30 minutes sous forme d'hydro carbonylé de cobalt). Sensibilisation des voies respiratoires: <b>peut provoquer une sensibilisation des voies respiratoires ou du système immunitaire, pouvant entraîner des crises d'asthme suite à l'inhalation de cobalt chez les personnes sensibilisées.</b> Sensibilisation de la peau : <b>peut causer une dermatite.</b>
Cuivre (< 40%)	7440-50-8	<b>Toxicité aiguë:</b> DL50 ingestion / voie orale-souris • 413 mg / kg; Ingestion / TDLo oral-humain • 120 µg / kg; Gastro-intestinal: <b>nausée ou vomissement</b>
Manganèse (< 6%)	7439-96-5	<b>Irritation:</b> yeux-lapin • 500 mg 24 heure (s) • <b>légère irritation</b> ; Peau-lapin • 500 mg 24 heure (s) • <b>légère irritation</b> ; <b>Toxicité multidoses:</b> Inhalation - TCLo de rat • 3709 mg / m <sup>3</sup> 6 heure (s) 13 semaine (s) - intermittente; <b>Cerveau et enveloppements: Autres changements dégénératifs</b> ; <b>Comportemental: Modifications de l'activité motrice (dosage spécifique)</b> ; <b>Poumons, thorax ou respiration: autres changements</b> ; TCLo de rat par inhalation • 0,3 mg / m <sup>3</sup> 5 heure (s) 26 semaine (s) - intermittente; Poumons, thorax ou respiration: <b>fibrose (interstitielle)</b> ; Immunologique incluant les allergiques: <b>diminution de la réponse immunitaire cellulaire</b>

Molybdène (< 20%)	7439-98-7	<b>Toxicité à doses multiples:</b> TDLo par ingestion / voie orale chez le rat • 7 mg / kg 2 semaine (s) -Intermittent; Foie: <b>autres changements</b> ; Biochimique: <b>inhibition, induction ou modification du taux sanguin ou tissulaire des enzymes: autres oxydoréductases.</b>
Nickel (< 90%)	7440-02-0	<b>Toxicité aiguë:</b> LDLo ingestion / orale-rat • 500 mg / kg; Gastro-intestinal: <b>autres changements</b> ; TCLo de souris par inhalation • 10 mg / m <sup>3</sup> 2 heure (s); Immunologique incluant les allergiques: <b>diminution de la réponse immunitaire cellulaire</b> ; <b>Toxicité multidoses:</b> TCLo par inhalation chez le lapin • 130 µg / m <sup>3</sup> 6 heure (s) 35 semaine (s) - intermittent; Poumons, thorax ou respiration: <b>autres changements</b> ; Biochimique: Métabolisme (intermédiaire): Lipides, y compris le transport; TCLo de rat par inhalation • 350 mg / m <sup>3</sup> 2 Semaine (s) -Intermittent; Poumons, thorax ou respiration: <b>autres changements</b> ; Sang: <b>changements dans la numération des érythrocytes (RBC)</b> ; Lié à Données chroniques: <b>Décès dans le champ Type de données Autre dose multiple; Tumorigène / cancérogène:</b> TCLo de cochon d'Inde par inhalation • 15 mg / m <sup>3</sup> 91 Semaine (s) -Intermittent; Tumorigène: <b>agent tumorigène équivoque selon les critères de RTECS</b> ; Poumons, thorax ou respiration: <b>tumeurs</b> ; Poumons, thorax ou respiration: <b>carcinome bronchogène</b> ; TDLo de rat intramusculaire • 56 mg / kg; Tumorigène: <b>cancérogène selon les critères RTECS</b> ; Musculosquelettique: <b>tumeurs</b> ; Tumorigène: <b>tumeurs au site d'application</b> ; TDLo de rat sous-cutané • 3000 mg / kg pendant 6 semaines -Intermittent; Tumorigène: <b>agent tumorigène équivoque selon les critères de RTECS</b> ; Peau et annexes: Autres: <b>tumeurs</b> ; Tumorigène: <b>tumeurs au site d'application</b>
Silicium (< 4.5%)	7440-21-3	<b>Toxicité aiguë:</b> DL50 ingestion / voie orale chez le rat • 3160 mg / kg; <b>Irritation:</b> Yeux-Lapin • 3 mg • <b>Légère irritation</b>
Tungstène (< 5%)	7440-33-7	<b>Irritation:</b> yeux-lapin • 500 mg 24 heure (s) • <b>légère irritation</b> ; Peau -lapin • 500 mg 24 heure (s) • <b>légère irritation</b>

#### Organes cibles

- Peau / dermique, poumons, système nerveux central, foie / hépato toxines, reins / néphrotoxines, fièvre de fumée, cavité nasale

#### Voie (s) d'entrée / exposition

- Contact cutané avec et / ou inhalation de poussières ou de fumées pendant les opérations de soudage, coupage, meulage, brûlage et autres. La surexposition aux poussières et / ou aux fumées générées lors du traitement peut présenter des risques pour la santé, tels que définis ci-dessous.

#### Conditions médicales aggravées par l'exposition

- Peut aggraver l'asthme ou d'autres troubles respiratoires. Peut aggraver les affections cutanées.

### Effets potentiels sur la santé

#### Inhalation

Toxicité aiguë (immédiate)

- Peut causer une irritation respiratoire. Peut causer une sensibilisation. Peut causer la fièvre des fondeurs.

Toxicité chronique (retardée)

- L'inhalation prolongée de poussières ou de fumées peut provoquer des lésions des poumons, du système nerveux central, du foie, des reins et du nez.

#### Peau

Toxicité aiguë (immédiate)

- Provoque une irritation de la peau. Peut causer une sensibilisation de la peau. Les symptômes incluent des rougeurs et des éruptions cutanées.

Toxicité chronique (retardée)

- Une exposition répétée et prolongée peut provoquer une irritation. Une exposition répétée et prolongée peut provoquer une sensibilisation.

#### Yeux

Toxicité aiguë (immédiate)

- L'exposition à la poussière et aux vapeurs peut provoquer une irritation. L'exposition aux vapeurs et aux poussières peut entraîner une sensibilisation et une conjonctivite.

Toxicité chronique (retardée)

- Une exposition répétée et prolongée à la poussière et aux vapeurs peut provoquer une irritation. Une exposition répétée et prolongée aux poussières et aux vapeurs peut entraîner une sensibilisation et une conjonctivite.

#### Ingestion

Toxicité aiguë (immédiate)

- Risque faible pour les manipulations industrielles ou commerciales habituelles. L'ingestion de poussières peut entraîner des troubles gastro-intestinaux, notamment des nausées et des vomissements.

Toxicité chronique (retardée)

- Risque faible pour les manipulations industrielles ou commerciales habituelles. Une exposition répétée et prolongée peut provoquer des troubles gastro-intestinaux, notamment des nausées et des vomissements.

#### Effets cancérogènes

- Aucun effet cancérogène résultant d'une exposition à des alliages de nickel n'a été rapporté, que ce soit lors d'études épidémiologiques ou lors d'essais sur des animaux.

Les alliages de nickel, sous forme de poussières et de fumées, sont classés comme cancérogènes.

Effets cancérogènes			
	CAS	IARC	NTP
Nickel	7440-02-0	Groupe 2B - Cancérogène possible	Cancérogène humain raisonnablement prévu
Nickel comme alliage de nickel	NDA	Groupe 1 - Cancérogène	Cancérogène connu chez les humains
Chrome	7440-47-3	Groupe 3 - Non classifiable	Non listé
Cobalt	7440-02-0	Groupe 2B - Cancérogène possible	Non listé

## Section 12 - Informations écologiques

### Toxicité

- Non dangereux. Les alliages de nickel métalliques sont solides, compacts et insolubles dans l'eau.

### Persistance et dégradabilité

- Pas de données disponibles

### Potentiel bioaccumulatif

- Pas de données disponibles

### Mobilité dans le sol

- Pas de données disponibles

## Section 13 - Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

- Déchets de produits**
- Le produit tel qu'expédié n'est pas considéré comme dangereux et doit être recyclé. Les poussières de produit issues du traitement peuvent être classées comme déchets dangereux, tels que définis dans 40 CFR 261, ainsi que dans les réglementations nationales et / ou locales. Les déchets solides générés par la transformation du produit doivent être classés par un professionnel de l'environnement compétent et éliminés, traités ou recyclés conformément à la réglementation fédérale, provinciale et locale.
- Déchets d'emballage**
- Éliminer le contenu et / ou le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et / ou internationale.

## Section 14 - Informations de transport

### Composants Polluants Marins

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants qui doivent être identifiés comme polluants marins par le DOT américain.

Component	CAS No.	
Cuivre	7440-50-8	Polluant marin sévère (poudre) réglementé par le DOT

#### DOT Information

Nom d'expédition : Non réglementé

#### IATA Information

Nom d'expédition : Non réglementé

#### ICAO Information

Nom d'expédition : Non réglementé

#### IMDG Information

Nom d'expédition : Non réglementé



## Section 15 - Informations réglementaires

**REMARQUE:** Les informations réglementaires contenues dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) ne vise pas à être exhaustif. Consultez les lois, règles et réglementations nationales, fédérales et locales avant de les utiliser.

Proposition 65 de la Californie: Ce produit contient des substances chimiques (nickel) reconnues cancérigènes par l'État de Californie.

Liste des substances dangereuses en Pennsylvanie: Cuivre, Manganèse, Nickel, Phosphore, Silicium, Étain, Poudre d'oxyde de fer et Zinc.

Liste des substances dangereuses du New Jersey: Cuivre, Manganèse, Nickel, Phosphore, Silicium, Étain, Poudre d'oxyde de fer et Zinc.

Liste des substances du Massachusetts: Cuivre, Manganèse, Nickel, Phosphore, Silicium, Étain, Poudre d'oxyde de fer et Zinc.

### Loi sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA)

Le produit n'est PAS un déchet dangereux lors de son élimination.

### Réponse environnementale complète, Loi sur l'indemnisation et la responsabilité (CERCLA)

L'US EPA autorise une exception de déclaration pour les formes massives de certains métaux solides (antimoine, arsenic, béryllium, cadmium, chrome, cuivre, plomb, nickel, sélénium, argent, thallium et zinc) lorsque le diamètre du métal rejeté est égal ou supérieur à 0,004 pouces) (50 FR 13461, 4 avril 1985). L'Agence a délibérément fixé la taille de coupure 10 fois supérieure à la taille maximale considérée par l'EPA comme étant des poussières respirables afin que le gouvernement soit informé des rejets contenant des petites particules de métal inhalables.

### Loi de 1986 sur les amendements et le renouvellement des autorisations de super fonds (LEP), titre IIIII

Section 311/312 CATÉGORIES DE RISQUE: Effet immédiat sur la santé (aigu), effet retardé sur la santé (chronique).

Section 313 Notification du fournisseur

Ce produit contient des produits chimiques EPCRA Section 313 soumis aux exigences en matière de rapport de la loi de 1986 sur la planification d'urgence et le droit à l'information de la communauté (40 CFR 372), comme indiqué ci-dessous.

Composant	CAS No.	Concentration (%wt)
Cuivre	7440-50-8	Voir section 3
Manganèse	7439-96-5	Voir section 3
Nickel	7440-02-0	Voir section 3
Phosphorus	7723-14-0	Voir section 3
Zinc	7440-66-6	Voir section 3

### Analyse en composantes - IDL du SIMDUT

Les composants suivants sont identifiés dans la liste de la Loi sur la divulgation des ingrédients des substances dangereuses selon la loi canadienne sur les produits dangereux:

Composant	CAS No.	Minimum Concentration (%wt)
Cuivre	7440-50-8	1%
Manganèse	7439-96-5	1%
Nickel	7440-02-0	0.1%
Phosphorus	7723-14-0	1%
Zinc	7440-66-6	1%
Fer	7439-89-6	1%
Silicium	7440-21-3	1%
Étain	7440-31-5	1%

### Analyse des composants - Inventaire

Les composants suivants sont identifiés dans les listes d'inventaire suivantes:

Composant	CAS No.	TSCA	CAN	EEC
Cuivre	7440-50-8	Yes	DSL	EINECS
Manganèse	7439-96-5	Yes	DSL	EINECS
Nickel	7440-02-0	Yes	DSL	EINECS
Phosphorus	7723-14-0	Yes	DSL	EINECS
Zinc	7440-66-6	Yes	DSL	EINECS
Fer	7439-89-6	Yes	DSL	EINECS
Étain	7440-31-5	Yes	DSL	EINECS
Silicium	7440-21-3	Yes	DSL	EINECS

## Section 16 - Autres informations

### Méthode de classification des mélanges

- Valeurs limites / limites de concentration des ingrédients.

### Date de la dernière révision

- Pas de données disponibles

### Date de préparation

- 8 juin 2015

### Date de révision

- 25 novembre 2020

### Déni de responsabilité / Déclaration de responsabilité

- Ces informations proviennent de sources ou sont basées sur des données considérées comme fiables. Cependant, Central Wire Industries Ltd n'offre aucune garantie quant à l'exactitude absolue ou à la suffisance des informations susmentionnées, ni quant au fait que des mesures supplémentaires ou autres peuvent ne pas être nécessaires dans des conditions particulières.